



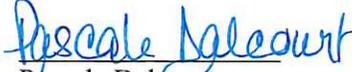
PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
VILLE DE SAINT-OURS

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 6 novembre 2023, le règlement numéro 2023-263 modifiant le règlement numéro 2022-234 – programme de revitalisation a été adopté et entrera en vigueur selon la Loi.

L'objet de cette modification est de permettre le traitement annuel les remboursements en décembre.

Donné à Saint-Ours, ce 7<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

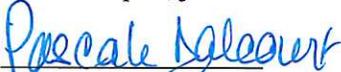
  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

**Certificat de publication**

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 7 novembre 2023 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

  
Pascale Dalcourt  
Directrice générale/greffière-trésorière